

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE Boisset-lès-Montrond

République Française – Département de la Loire

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214200206-20250630-2025-13-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 09/07/2025

SEANCE du 30 juin 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 30 juin à 18h30, le Conseil Municipal de la Commune de Boisset-lès-Montrond, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Claudine COURT, Maire.

Date de la convocation : 24/06/2025

Présents :

Mesdames Claudine COURT, Magali BOURRAT, Jacqueline BOUX, Rosemarie BREUILLAUD, Gisèle MELONI, Thérèse RICHARD, Sophie ROCHETTE
Messieurs Alexandre CUNHA, René HRYNIOW, Gilles PERRONNET

Absent excusé :

Absents :

Messieurs David NARCE, Pierrick URREA

Secrétaire : Gisèle MELONI

Nombre de conseillers :

En exercice :	12
Présents :	10
Représenté :	0
Absents :	2
Votants :	10

Lesquels forment la majorité des membres en exercice.

2025-13 Prix du repas cantine 2025-2026

Madame la Maire expose au conseil le courrier de notre prestataire OGE Saint-Joseph Sainte-Claire qui nous fournit les repas de la cantine.

Notre prestataire privilégie les achats sur des circuits courts et biologiques. Il prévoit cette année une hausse de 15 centimes d'euros par repas.

En conséquence nous sommes dans l'obligation de répercuter une majoration.

Le conseil, après avoir délibéré, vote à l'unanimité les prix du repas :

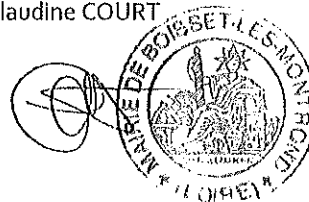
- Prix du repas enfant à 4.65€
- Prix du repas majoré à 9.30€.

Fait et délibéré à Boisset lès Montrond,
Le 2 juillet 2025

La secrétaire de séance
Gisèle MELONI



La Maire
Claudine COURT



Certifié exécutoire
Reçu en Sous-Préfecture le
La Maire,
Claudine COURT